



AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2023 et Plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée :

Que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 12 décembre 2022 à 19 h 30** à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph en la municipalité de Saint-Louis laquelle portera uniquement sur les sujets suivants :

- Adoption du budget 2023;
- Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025.

Donné à Saint-Louis, ce 11 novembre 2022

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière